

La Gazette de la prescription

CERTIFICATIONS
BOIS & CONSTRUCTION

FCBA

INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



→ EDITO

n° 7

juillet
2026



LA CERTIFICATION, MOTEUR DE LA CONFIANCE ET DE L'INNOVATION

Construire en bois, c'est s'engager pour l'avenir. Aujourd'hui, la filière bois ne se contente plus de répondre à une demande environnementale ; elle doit faire face à un défi de performance et de fiabilité sans précédent. Chaque projet est une démonstration de savoir-faire technique. Dans ce contexte, la certification n'est pas qu'une contrainte réglementaire : c'est un allié stratégique. Elle est le gage de qualité qui rassure les maîtres d'ouvrage, sécurise les assureurs et valorise l'excellence de vos réalisations. Les certifications CTB sont des points de repère d'une filière qui se structure et se professionnalise.

L'innovation au cœur de nos chantiers

La construction bois ne se contente plus d'être une alternative ; elle devient la référence. Alors que les initiatives autour de l'innovation se multiplient, une réalité s'impose : la technique et la certification sont les piliers indispensables de cette transition.

Innover, ce n'est pas seulement inventer de nouveaux produits en laboratoire. C'est surtout réussir à les intégrer durablement dans le quotidien du bâtiment. Notre rôle est de transformer ces avancées en solutions concrètes, assurables et performantes.

Dans ce numéro de la Gazette, nous allons vous présenter en détail la certification CTB Constructeur Bois, véritable socle de votre expertise technique.

Bonne lecture,

L'équipe CTB



ACTUALITÉS DE LA PRESCRIPTION BOIS

GUIDE

Gestion de l'humidité en phase chantier

Ce mémento a pour objectif de sensibiliser aux bonnes pratiques des gestion de l'eau et de l'humidité dans la construction bois, depuis la phase de conception des projets jusqu'à leur mise en œuvre.



GUIDE

Pathologie des bois dans la construction

La nouvelle édition du guide pratique sur la pathologie des bois est disponible. Elle intègre les dernières mises à jour réglementaires et techniques liées à la protection des bois de construction, tout en synthétisant les méthodes essentielles pour traiter les insectes, les termites et les champignons.



SUJET DU JOUR



MAITRISEZ-VOUS LA QUALITÉ DE VOS CONSTRUCTIONS BOIS ?

Découvrez la certification volontaire CTB constructeur bois

L'INTRODUCTION : LE CHOIX DE L'EXCELLENCE CONSTRUCTIVE

Bâtir en bois, c'est un choix d'avenir. Le faire avec la certification CTB Constructeur Bois, c'est exiger la sécurité, la performance et la qualité à chaque étape de votre projet.

Aujourd'hui, la construction bois s'impose comme la réponse incontournable aux enjeux de la RE2020. Mais la réussite d'un ouvrage ne repose pas uniquement sur le choix du matériau : elle dépend de la rigueur de sa mise en œuvre.

Parce qu'un bâtiment doit être aussi performant techniquement qu'esthétique, la certification CTB Constructeur Bois distingue les entreprises qui s'engagent volontairement dans une démarche de qualité exigeante. Bien plus qu'un label, c'est un référentiel de confiance qui garantit aux maîtres d'ouvrage, architectes et assureurs une maîtrise totale, de la conception à la pose sur chantier. Inscrite au Code de la consommation et conforme à la norme ISO 17065, cette certification de service poursuit un objectif clair : transformer l'ambition architecturale en une réalité durable, viable et conforme, validée par un tiers indépendant.

A travers des audits rigoureux, chaque étape – du devis au SAV, en passant par le bureau d'études, l'atelier et le chantier – est passée au crible. Ces contrôles permettent d'analyser la pertinence des données à chaque phase du projet, afin de mettre en exergue les risques potentiels et d'éliminer les dérives techniques.

DOMAINE D'APPLICATION : CE QUE COUVRE LA CERTIFICATION

La certification CTB Constructeur Bois s'adapte à la technicité de chaque projet. Les entreprises sont classées selon la typologie et la complexité des ouvrages qu'elles réalisent.

Bâtiments Neufs

Le classement définit le périmètre d'intervention de l'entreprise :

Catégorie 1 Habitat individuel

Maisons unifamiliales (isolées, jumelées ou en bande), extensions et surélévations, ainsi que les bâtiments agricoles. Périmètre : 1^{re} famille au sens de l'arrêté du 31 janvier 1986.

Catégorie 2 Bâtiments jusqu'à 3 niveaux

Habitations collectives, bureaux, établissements scolaires, hospitaliers, hôteliers, locaux industriels et commerciaux. Périmètre : 2^e famille (arrêté du 31 janvier 1986) et 2^e catégorie ERP (plancher bas du dernier niveau < 8 m).

Catégorie 3 Ouvrages supérieurs à 3 niveaux

Tous ouvrages ne relevant pas des catégories 1 et 2. Périmètre : Jusqu'à la 4^e famille et 1^{re} catégorie ERP. Note : les Immeubles de Grande Hauteur (IGH) sont exclus du champ de la certification.

Bâtiments en Rénovation

Pour les interventions sur l'existant, la certification atteste de la maîtrise des techniques de renforcement selon deux niveaux de technicité :

RENFORT Rénovation traditionnelle

Cette catégorie couvre les opérations de réhabilitation conformes aux référentiels en vigueur (Eurocodes, DTU, etc.). Elle valide la maîtrise des principes d'assemblages mécaniques traditionnels.

RENFORT+ Rénovation non traditionnelle

Cette catégorie concerne les interventions faisant appel à des techniques innovantes, notamment les procédés d'assemblage collés (type goujons collés). Elle atteste de la capacité de l'entreprise à mettre en œuvre des solutions hors référentiels classiques, sous avis technique ou évaluation spécifique.

Pourquoi cette distinction est cruciale pour le prescripteur

Cette classification offre une **garantie de compétence spécifique** : en sélectionnant une entreprise certifiée dans une catégorie donnée, vous avez l'assurance que son organisation, ses notes de calcul et ses modes opératoires ont été audités pour répondre aux exigences techniques précises de votre typologie de projet.

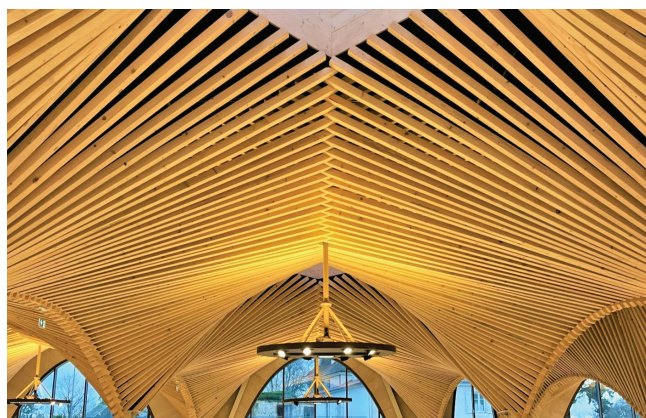


Photo : Marché couvert - Buguet

SOURCES & LIENS UTILES

Listes des titulaires
CTB Constructeur Bois



Site
CTB constructeur bois





LES POINTS DE CONTRÔLE : UNE QUALITÉ VÉRIFIÉE À CHAQUE ÉTAPE

La certification CTB Constructeur Bois repose sur des audits rigoureux de l'ensemble du processus de construction. Rien n'est laissé au hasard :

1 L'Amont : Analyse & Conception

- **Analyse du besoin client** : Vérification de l'adéquation entre le projet architectural et les contraintes techniques.
- **Le Bureau d'Études (BE)** : Contrôle de la conception
- **Vérification du respect strict des Eurocodes 5** et des DTU (notamment les DTU 31.2 et DTU 31.4 pour l'ossature bois)
- **Analyse des performances** vis-à-vis de l'étanchéité à l'eau et à l'air, de l'isolation thermique et acoustique, des contraintes liées à l'incendie, etc.
- **Clarté et précision des plans d'exécution** pour éviter toute erreur lors de la fabrication et l'installation sur chantier

2 La Fabrication : Précision en Atelier

- **Traçabilité** : Origine et conformité des matériaux utilisés (durabilité des bois, classe mécanique, choix des panneaux, des fixations, des membranes, respect du cahier des charges du client final, etc.)
- **Qualité** : Qualité des assemblages, contrôles dimensionnels et des points singuliers (menuiseries, revêtements, écrans thermiques, etc.)

3 La Réalisation : Maîtrise du Chantier

- **La Pose** : Surveillance des points critiques comme l'étanchéité à l'air (essentielle pour la RE2020), vérification des points singuliers comme les interfaces entre les parois et entre les différents lots
- **Hors d'eau** : Protection rigoureuse de la structure contre les intempéries durant toute la phase de montage

4 La Livraison & Suivi

La certification ne s'arrête pas au montage. Elle encadre la phase de réception pour assurer une transition sereine vers l'exploitation du bâtiment et sa pérennité.

- Procédure structurée pour la levée des réserves et garantie de conformité finale de l'ouvrage
- Fascicule d'entretien délivré par l'entreprise certifiée

POURQUOI CHOISIR UN CONSTRUCTEUR CERTIFIÉ CTB ?

- **Pour le Maître d'Ouvrage** : Sécurité et pérennité de l'investissement, réduction des risques de sinistres.
- **Pour l'Architecte** : Fiabilité des calculs et respect des normes en vigueur.
- **Pour l'Entreprise** : Reconnaissance du savoir-faire par les assureurs et les bureaux de contrôle.

Comparatif : Qualification vs Certification

Caractéristique	Qualification Métier	Certification CTB
Preuve de compétence	Dossier de références passées	Dossier audité en cours de réalisation
Audit Chantier	Aléatoire ou sur dossier	2 fois par an
Audit Atelier	Non requis	2 fois par an
Calcul Structure	Déclaratif	Vérifié par l'organisme certificateur

* Clause type pour vos (Lot Structure Bois)

Sécurisez vos appels d'offres en intégrant cette exigence :

« L'entreprise retenue devra justifier de sa compétence par la détention de la certification CTB Constructeur Bois (ou équivalent). À défaut, elle devra fournir un dossier de preuve attestant d'un niveau de contrôle identique comprenant : un audit annuel tiers indépendant sur site et en atelier, une note de calcul certifiée conforme aux Eurocodes 5 et un plan de contrôle qualité interne documenté pour chaque phase (conception, fabrication, levage). »

CONCLUSION : BÂTIR DEMAIN, C'EST CHOISIR LA SÉCURITÉ D'AUJOURD'HUI

La certification **CTB Constructeur Bois** constitue un outil de suivi des processus de construction mis à disposition de la filière. Elle permet de garantir le respect des exigences normatives et des règles de l'art, de la conception à la réception de l'ouvrage.

Dans un contexte où les normes évoluent et où la complexité des bâtiments bois s'accroît, cette certification offre aux prescripteurs un cadre de référence fiable :

- **Pour le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Œuvre**, elle permet de s'assurer de la conformité des prestations aux exigences techniques et normatives en vigueur.
- **Pour l'entreprise**, elle formalise l'organisation interne et les contrôles qualité, tout en bénéficiant de l'appui technique et de la veille normative du FCBA.
- **Pour le projet**, elle assure la traçabilité des matériaux, la validation des notes de calcul et la surveillance des points singuliers, limitant ainsi l'apparition de désordres techniques.

POURQUOI DEVENIR UN CONSTRUCTEUR CERTIFIÉ CTB CONSTRUCTEUR BOIS ?

Au-delà de la conformité technique, la certification CTB Constructeur Bois est une collaboration étroite avec FCBA qui permet à l'entreprise de :

- **Maintenir ses compétences** et perfectionner ses bonnes pratiques au quotidien.
- **Bénéficier d'une veille normative et technologique** permanente pour anticiper les évolutions du secteur.
- **Renforcer sa crédibilité** et promouvoir concrètement les enjeux environnementaux de la construction bois.
- **Gagner en visibilité** auprès des prescripteurs et des certificateurs d'ouvrage (ex: références dans les référentiels NF Habitat / HQE de CERQUAL).

La certification n'est pas qu'une simple formalité ; c'est un levier de compétitivité. Dans un marché en pleine mutation, elle permet de distinguer les entreprises les plus structurées. En intégrant cette exigence dans vos documents de consultation, vous privilégiez une approche rigoureuse, validée par un tiers indépendant, indispensable à la pérennité de vos ouvrages.

PORTRAIT DE L'ENTREPRISE MADDALON FRÈRES



François Legrand



Pierre Maddalon



Photo : Abbaye de Moyenmoutier – Maddalon

Forte de plus de 50 ans d'existence, l'entreprise Maddalon Frères (Villers-sous-Prény, 54) est un acteur reconnu de la construction bois dans le Grand Est. Parmi les premières entreprises certifiées CTB Constructeur Bois, Maddalon Frères s'appuie sur cette démarche pour structurer son travail au quotidien.

Qu'il s'agisse de monuments historiques ou de bâtiments neufs, l'entreprise allie savoir-faire artisanal et techniques actuelles pour assurer la qualité de chaque projet.



Pourriez-vous nous présenter votre entreprise et le type de projets que vous réalisez ?

Maddalon Frères est une entreprise familiale qui a su se structurer et se développer au fil des ans. Notre réputation repose sur une expertise pluridisciplinaire : de la charpente et l'ossature bois jusqu'à la couverture et l'étanchéité, nous intervenons sur des projets variés, qu'il s'agisse de constructions neuves, de rénovations ou de restaurations complexes de monuments historiques. Cette diversité exige une maîtrise technique de haut niveau, que nous cultivons depuis cinq décennies. L'entreprise compte aujourd'hui une quarantaine de personnes répartis entre le bureau d'étude, les ateliers de fabrication et les chantiers.



La certification CTB Constructeur Bois est une démarche volontaire et exigeante. Qu'est-ce qui vous a poussé à choisir cette voie plutôt que de vous contenter du respect minimal des normes réglementaires ?

Notre engagement dans la filière bois ne date pas d'hier : Commission de normalisation, FFB, OPPBTP, CNDB, UICCB, commission Qualibat... Nous avons toujours voulu être acteurs du développement de la filière et défendre nos valeurs métiers. La certification CTB constructeur bois n'est pas une simple étiquette, c'est un appui au développement. Elle nous permet de nous inscrire dans une démarche de progrès continu.



Avec le recul, qu'est-ce que la certification CTB Constructeur Bois a réellement apporté à votre structure : a-t-elle davantage servi de levier pour structurer vos équipes en interne ou de moteur de confiance vis-à-vis de vos clients et assureurs ?

Le constat est nuancé : si la reconnaissance sur le marché n'est pas encore à la hauteur de l'effort investi, l'impact interne est indéniable. La certification nous a forcés à vérifier et structurer nos processus. Nous avons mis en place des points de contrôle rigoureux, notamment sur la perméabilité des ouvrages, qui reste un point de vigilance permanent sur les chantiers. C'est un outil d'amélioration continue qui nous pousse à nous remettre en question en permanence.



Quel conseil donneriez-vous à un confrère qui hésite à franchir le pas de la certification CTB Constructeur Bois ?

Je leur dirais que c'est avant tout une feuille de route. La certification est un formidable plan d'action qui permet d'évoluer. C'est le meilleur moyen d'ancrer des bonnes pratiques, de donner une image positive et solide de la filière bois, et surtout, de se donner les moyens concrets de s'améliorer.

Suivez toute l'actualité de la
certification construction bois



Abonnez-vous à la
Gazette de la prescription